## DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT DE PONTOISE CANTON DE L'ISLE-ADAM

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté – Egalité - Fraternité VILLE DE PARMAIN RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



(selon II article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020) sans la présence du public, accessible en direct sur Facebook Ville de Parmain

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

## MERCREDI 7 AVRIL 2021 à 18h30 salle du Conseil en mairie

L'ORDRE DU JOUR sera le suivant :

Compte-rendu des décisions du maire Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 mars 2021

- 1) Compte de gestion 2020
- 2) Compte administratif 2020
- 3) Affectation du résultat
- 4) Vote des taux d'imposition
- 5) Budget Primitif 2021
- 6) Subvention aux associations
- 7) Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France au titre de l'appel à projets « réduction de l'impact de la pollution lumineuse et recréation de trame noire »
- 8) Demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR pour la continuité de la piste cyclable de la rue du Val-d'Oise à la rue des coutures
- 9) Demande de subvention auprès du Centre National du Livre dans le cadre du Plan de relance pour l'acquisition de livres imprimés
- 10) Avis sur le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes
- 11) Délégation de compétence au SIAPIA pour la réalisation du zonage d'assainissement des eaux pluviales
- 12) Convention relative à la mise à disposition de places en halte-garderie avec la commune de l'Isle-Adam

Questions diverses

Parmain, le 1er avril 2021

Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAII